

**Réunion de haut niveau sur le partage au plan mondial  
des responsabilités par des voies d'admission  
des réfugiés syriens**

Palais des Nations, Genève, Suisse  
30 mars 2016

Note relative à l'organisation

**Liste des orateurs**

- La liste des orateurs sera ouverte le 1<sup>er</sup> mars 2016.
- La demande de temps de parole se fait par courriel adressé à [hqexcom@unhcr.org](mailto:hqexcom@unhcr.org), mentionnant « Liste des orateurs » en objet, et indiquant les nom, titre et rang exacts de l'orateur.
- La liste des orateurs sera close le lundi 21 mars 2016, et publiée le jeudi 24 mars 2016 à la fermeture des bureaux.
- Après le 21 mars, toute demande d'inscription sur la liste sera examinée en fonction du temps de parole disponible. Au cas où ce temps le permettrait, la délégation concernée serait placée en fin de liste.
- Si une délégation désire se retirer de la liste des orateurs, elle le fait personnellement le jour de la réunion. À cet effet, l'orateur ou son représentant raye son nom de la liste et y appose ses initiales.
- Les États peuvent échanger leurs positions sur la liste, auquel cas ils prennent attache avec le Secrétariat pour apposer leurs initiales aux endroits de la liste affectés par le changement.
- La délégation ayant raté son temps de parole et souhaitant se réinscrire sera placée en fin de liste, si le temps le permet.
- Les orateurs sont priés de limiter leur intervention à 5 (cinq) minutes. Un État ou une organisation parlant au nom d'un groupe d'États ou d'un groupe d'organisations disposera de 7 (sept) minutes. Ce temps peut être réduit, en fonction du nombre d'orateurs inscrits et du calcul du temps disponible. Tout changement à ce sujet sera porté à la connaissance des délégations.

**Participation et disposition des places**

- Les participants pourront s'inscrire jusqu'au 21 mars 2016, et ce, par note verbale adressée à [hqexcom@unhcr.org](mailto:hqexcom@unhcr.org). Veuillez indiquer la composition de votre délégation, avec les noms et titres exacts selon l'ordre hiérarchique. Les organisations non gouvernementales accréditées s'inscrivent par courriel adressé à [interagency@unhcr.org](mailto:interagency@unhcr.org).
- La disposition des places suivra l'ordre adopté à la 70<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, selon l'ordre alphabétique anglais sur la liste des délégations inscrites à la date du 21 mars 2016.
- Tout État inscrit après le 21 mars 2016 pourra obtenir dans la salle une plaque nominative auprès des agents de conférence, et prendre place après le dernier État inscrit.

### **Interprétation et documentation**

- Les services d'interprétation seront assurés dans les six langues officielles des Nations Unies. Pour faciliter le travail des interprètes, les délégations sont priées de fournir à l'avance aux agents de conférence des exemplaires de leur déclaration.
- Les documents ne seront disponibles qu'en anglais et en français.

### **Autres questions**

- La réunion revêt un caractère public et sera diffusée sur Internet à <http://unhcr.fr/pathways>.
- Les photos et vidéos prises à titre individuel ne sont pas autorisées dans la salle de conférence. Il sera demandé au service de sécurité d'appliquer strictement cette règle.

*Le 17 février 2016*